

Date de dépôt : 2 mars 2010

Pétition

pour un aménagement de la rue de l'Ecole-de-Médecine respectueux des habitants et de la mobilité douce

Mesdames et
Messieurs les députés,

Depuis quelques années, en raison de son piteux état, le pont routier qui enjambe l'Arve et relie les rues de l'Ecole-de-Médecine et Hans-Wilsdorf est en sens unique vers la Jonction.

La Fondation Hans Wilsdorf a conçu et financé la construction d'un nouveau pont à double sens routier, qui remplacera l'existant dès le printemps 2012. Dès lors, le trafic au tomobile pourra traverser l'Arve dans les deux sens en évitant les mesures de modération du trafic et de transfert modal mises en place sur les ponts des Acacias et de Saint-Georges. Cette infrastructure irait donc à l'encontre des mesures de réduction du trafic de transit récemment ménagées pour améliorer le cadre de vie en ville si aucune mesure d'accompagnement n'est prise en parallèle.

Souhaitant rester fidèle à ses principes, la Ville de Genève a déposé, en novembre 2009, auprès de la Direction générale de la mobilité, des propositions de modification des schémas de circulation sur les rues de l'Ecole-de-Médecine et Hans-Wilsdorf pour se prémunir des reports de trafic de transit mentionnés plus haut. Elle demande :

- une régulation du nombre de véhicules allant dans le sens Vernets = Jonction par un carrefour à feux à la place du rond-point François-Dussaud ;
- l'impossibilité de parcourir toute la rue de l'Ecole-de-Médecine par une mise en double sens unique, d'une part, du quai Ernest-Ansermet vers le boulevard Carl-Vogt et, d'autre part, de l'avenue du Mail vers le boulevard Carl-Vogt ;

- le déclassement de la rue de l'Ecole-de-Médecine en réseau de quartier afin de pouvoir l'aménager en « zone 30 » (limitée à 30km /h) et créer ainsi une seule en tité à mo dération de trafic entre le qu ai Ernest-Ansermet, l'avenue du Mail, le boulevard Saint-Georges et l'avenue Sainte-Clotilde.

La construction du nouveau pont est en cours tandis que les trois demandes précitées restent toujours en attente d'une réponse de l'Etat de Genève.

Aussi, les signataires de la présente pétition demandent à l'Etat de Genève d'autoriser la réalisation des trois mesures de modération du trafic de transit demandées par la Ville de Genève et à cette dernière de les mettre en œuvre préalablement à l'ouverture du nouveau pont Hans-Wilsdorf.

N.B. 500 signatures
*Association des habitant-e-s de
la Jonction
p.a. Maison de quartier
de la Jonction
Case postale 204
1211 Genève 8*